

" Beau septembre emplira les chambres "

Edito

Se projeter

Les activités reprennent un rythme plus soutenu pour la plupart des Allodiennes et des Allodiens... C'est peut-être pour certains, le moment de faire le point sur les programmes d'activités à venir, de faire des choix aussi. Les associations font leur forum. Nos jeunes ont fait leur rentrée des classes. Les agendas qui, déjà, se remplissent nous rappellent qu'il faudra bien concilier vies familiale, professionnelle, scolaire et associative... Aussi, n'oubliez pas de laisser une petite place à ce sentiment qu'est l'ennui, positif voire indispensable qui s'apparente à la rêverie !...

Bon départ à tous pour cette reprise 2015 !

L'équipe du *p'tit journal de Lalleu* vous invite déjà à prendre note de quelques rendez-vous participatifs à découvrir au fil de ce numéro lors de votre attentive lecture !

Agenda

- 17 septembre: conseil communautaire 20h30 salle multi-fonction
- 19 septembre: journée du patrimoine
- 20 septembre: puces du jardinier - Ercé
- 27 septembre: Relais du Semnon
- 27 sept: La Grange Théâtre : Daniel Berthelot et le Théâtre Messidor
- 02 octobre: soirée An Alloz - Kig Ar Farz
- 3 octobre: repas CCAS
- 9 octobre: conseil municipale 20h30
- 10 octobre: soirée moules frites
- 17 octobre: classes 5
- 24 octobre: rando VTT+ repas foot
- 25 octobre: rando VTT
- 24 et 25 oct. : La Grange Théâtre: Stage de chants polyphoniques africains

Le conseil municipal vous informe



ECOLE: TARIF GARDERIE ET TAP

Pour faire face au déficit, une augmentation du tarif de la garderie s'imposait. Il sera désormais de 1,10€ la ½ heure. Les 3 communes du RPI continuent à prendre en charge les frais résiduels. Les TAP restent gratuits pour les familles et entièrement à la charge des communes cette année.

RÉNOVATION DÉPARTEMENTALE LALLEU-BAIN

Du 9 au 19 septembre la DDE effectue la rénovation de la route de Bain de Bretagne de l'entrée du bourg jusqu'à la Richardais.

DIVERS

- Après quelques mois d'attente les barrières de protections qui avaient été endommagées le long du trottoir de l'école sont de nouveau en place.
- La commission d'accessibilité va se réunir courant octobre pour faire le bilan de la situation du bourg .
- La commission voirie s'est réunie afin de prévoir le cahier des charges pour la réfection des routes .
- La commission culture et communication ainsi que les bénévoles de la bibliothèque ont travaillé d'arrache-pied pour leur première journée du patrimoine qui aura lieu le 19 Septembre .
- Le chantier d'insertion a commencé la rénovation du puits au lieu-dit Les Forets .

TRAVAUX RUE DES TULIPES

l'effacement du réseau rues des tulipes (route de Soulvache) commencera la première semaine de Novembre, les travaux vont durer pour une première tranche environ 6 semaines, pour recommencer début 2016 et se finir au mois de mars -avril 2016



MERCI A L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LA RÉNOVATION DE LA SALLE AU DESSUS DE LA BIBLIO. ELLE EST DESTINÉE AUX ANIMATIONS ET ATELIERS DES BÉNÉVOLES.

RENTRÉE DES CLASSES

L'école maternelle de Lalleu entame sa première année sous son nom école Niki de Saint Phalle qui sera inaugurée en fin d'année scolaire, après un travail collaboratif entre l'équipe de la Mairie, les enseignants et les élèves. Cette rentrée s'est très bien déroulée pour les petits comme pour les grands. Nous accueillons cette année 34 élèves, dont 31 dès septembre (certains tout-petits nous rejoindrons en cours d'année). Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour cette année scolaire ou pour la prochaine rentrée, à tout moment de l'année vous pouvez contacter l'école au 02.99.43.15.81 ou par mail (adresse ci-dessous). Mme EL HIMER Fleur, la directrice, vous expliquera les modalités d'inscription, répondra à vos questions et vous proposera une visite de l'école. Il faudra également vous rendre à la Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Bien cordialement.

Fleur EL HIMER, Directrice, École maternelle Niki de Saint Phalle

1 Rue des Bégonias

35320 LALLEU

02.99.43.15.81

ecole.0351658m@ac-rennes.fr



P.S.: l'école à besoin de vos dons. N'hésitez pas à proposer des jouets, puzzles... en bon état dont vous n'avez plus l'usage.

ÉCOLE MULTI-SPORT A LALLEU

L'école multi-sport a pour objectif de faire découvrir des activités variées aux enfants de 7 à 10 ans, de leur donner envie de pratiquer le sport sans imposer un choix immédiat de discipline. Le lundi de 18h15 à 19h15 à la salle multi-fonction de Lalleu. Aurélien l'animateur passe même prendre les enfants qui sont à la garderie! Cotisation annuelle 70 euros Inscription au 06 78 07 89 49 ou par mail: osc-leseldebretagne@orange.fr

GILET JAUNE = SÉCURITÉ

En cette période de rentrée il est bon de rappeler aux jeunes la nécessité du port du gilet jaune



LES CLASSES 5, LE SAMEDI 17 OCTOBRE 2015

TARIF ADULTE: Midi+soir: 39€ Soir: 12€.

TARIF ENFANT: Midi+soir: 15€ Soir: 7€.

Gratuit jusqu'à 4 ans.

Réservation : J.P. Etendard ou Maryline Cherruault

ÉTAT CIVIL 1ER SEMESTRE 2015

Naissances :

LAIRIE Méline née le 15 février à Rennes, La Gerbaudière
MIGNOT Timéo né le 24 mars à Châteaubriant, 11 Rue de la Mairie

BIGNOT Noam né le 8 mai à Rennes, La Clémencière

SOULET Roméo né le 7 juillet à Rennes, 1 La Prouverie

HAMON Léna née le 8 août à Rennes, 6 Rue des Hortensias

Mariages:

Christophe GENDRON et Tiphaine MOREL, le 11 juillet

ETENDARD Alain et BRÉMONT Stéphanie, le 22 août

FRÈREBEAU Céline et HANY Marie-Lise, le 5 septembre

Décès :

ROLLAND Paul, 65 ans, décédé le 16 février

PIQUET Yadine, 57 ans, décédée le 15 mai

RADOUAN Émile, 83 ans, décédé le 30 mai

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour vous inscrire !

Tous les Français et Françaises majeurs qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Exceptionnellement, en 2015, afin de pouvoir participer aux élections régionales (6 et 13 décembre), les demandes d'inscriptions déposées jusqu'au 30 septembre 2015 seront prises en considération. Les demandes d'inscriptions déposées après ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016.

Pour toutes questions relatives à ce sujet, merci de prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

HÔTEL A INSECTES: BÉNÉVOLES

La municipalité souhaite construire un hôtel à insectes dans un but ludique et pédagogique. Pour ce faire, nous avons besoin de bénévoles, d'idées et de matériel.

Les travaux débiteront à l'automne. Amis des animaux, bricoleurs ou curieux: inscrivez-vous dès à présent en mairie.



A CHACUN SA POUBELLE...MARRON!

Merci de ne pas mettre les déchets sur les pelouses de la commune (si si!). Les animaux se battent pour avoir l'os le plus gros, entraînant également des querelles entre voisins. Ce comportement n'est pas admissible, d'autant plus que, rapellons-le, **la levée de la poubelle marron est gratuite** chaque mardi!

Infos locales et départementales

ÉLAGAGE D'ARBRES ET TAILLE DES HAIES EN BORDURE DES ROUTES

Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens sur les routes départementales, l'élagage des arbres et la taille des haies bocagères sont des actions d'entretien indispensables.

Les riverains (propriétaires et locataires) sont tenus de tailler les végétaux et d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des routes départementales de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage et la visibilité des personnes, des véhicules, y compris ceux transportant des marchandises, et que les branches ne touchent pas les câbles. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes départementales doivent être coupées à l'aplomb des

limites de ces routes. La responsabilité des riverains peut être engagée en cas de chute. Le riverain qui ne l'exécute pas peut être mis en demeure par le Département. S'il persiste, le Département peut faire effectuer l'élagage aux frais du contrevenant.

La signalisation temporaire d'un chantier d'élagage ou d'abattage est sous la responsabilité de l'entreprise ou du riverain qui exécute les travaux et doit être conforme à la réglementation en vigueur. Le Service Construction de l'Agence Départementale des Vallons de Vilaine peut accompagner les riverains.

Contact: Centre d'Exploitation Routier de Bain-de-Bretagne : **02.99.43.31.50**

LES MIDIS DES PARENTS

Le service PARENTS ENSEMBLE vous invite à venir échanger et partager votre expérience avec d'autres parents sur différents thèmes:

Mardi 29 septembre 2015 - 12h15 - 13h45:

La réussite scolaire est-elle la seule garantie d'avenir pour nos enfants

Mardi 10 Novembre 2015 - 12h15- 13h45: Des

parents séparés, ce n'est pas ce que j'aurai voulu pour mes enfants... On en parle?

Les places étant limitées à 12 participants, n'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées afin que nous puissions vous confirmer votre inscription. Participation de 7 € au repas (sandwich, dessert, café)

Au 02 23 48 25 55

Ou à parentsensemble@udaf35.unaf.fr - UDAF 35
Maison de l'Agriculture (Rez de chaussée)
Rue Maurice Le Lannou 35042 Rennes



JEUX POUR TOUTE LA FAMILLE

La ludothèque Le Pass'Trap de Coësmes vous propose d'emprunter des jeux pour jouer en famille, entre amis à la maison. La ludothèque a été créée en 2010 ; elle fêtera ses 5 ans le 31 octobre lors d'une grande après-midi jeux à la salle des Loisirs de Coësmes.

Modalités de prêt : 3 jeux / famille - Durée du prêt : 3 semaines. Adhésion annuelle : 20€ par famille - catalogue en ligne : bibliotheques-rocheauxfees.fr (rechercher un document / type de support : jeu)- Horaires d'ouvertures : Mercredi de 10h30 à 11h30 et samedi de 10h30 à 12h30.

Ludothèque de Coësmes - Impasse des Cerisiers - 02 99 47 73 96 - biblio.coesmes@yahoo.fr. Mari BORDIER

AIDE AUX AIDANTS

Le CLIC des 4 rivières (Centre Local d'Information et de Coordination) est un service d'accueil et d'orientation pour les personnes âgées de 60 ans et plus, les personnes en situation de handicap, leur entourage et les professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Par ailleurs, nous organisons régulièrement des groupes de travail, afin de réfléchir aux projets à mettre en place sur notre territoire. Dans le cadre du groupe de travail «Aide aux aidants », nous lançons un appel à candidature aux aidants familiaux, qui souhaiteraient participer à ces temps de réflexion.

Pour toute information: tel: 02 99 52 01 59 - 26 rue du Commandant Charcot - 35 580 Guichen

Infos pratiques

ÉRADIQUEZ LES POUX NATURELLEMENT

C'est aussi la rentrée pour les petites bêtes dans la tête de nos chérubins. Si vous en avez marre des traitements chimiques onéreux et inefficaces, essayez ceci: **solution n°1:** mélanger une dizaine de gouttes d'huile essentielle de Tea Tree dans une dose de shampoing habituel, massez, laisser poser 20 à 30 minutes (attention les yeux). Rincer.

Solution n°2: Achetez de l'huile de coco, faites la fondre en mettant le flacon dans de l'eau chaude. Imbibez la chevelure entière d'huile. Laisser poser 30 minutes. Faites 1 ou 2 shampoings.
Recommencez 1 semaine plus tard.



Racontez-nous Lalleu



1ERE JOURNÉE DU PATRIMOINE A LALLEU

Cette année les membres bénévoles de la Bibliothèque et la commission Culture et Communication ont décidé de mettre en valeur l'histoire (qu'elle soit grande ou petite) de notre commune de Lalleu lors de la journée du patrimoine du 19 septembre 2015. A cette occasion nous vous proposons de venir découvrir des documents - photos, plans, objets, articles de journaux... - que nous exposerons dans 3 différents lieux à savoir: l'église, la bibliothèque, et la salle du conseil à la mairie. Nous serons très heureux de vous accueillir dans ces lieux de 10h à 12 h et de 14h à 18h.

Un petit retour en arrière ça vous tente, venez découvrir les anecdotes sur notre village !!!

Bibliothèque de Lalleu

Coup de coeur d'Océane 12 ans pour le livre: FABLEHAVEN de Brandon Mull

C'est l'histoire de Kendra qui a 14 ans et son frère Setin qui en a 11. Ils vont chez leurs grands-parents qu'ils ne voient jamais (car leurs parents partent en croisière) et qui habitent dans le Connecticut où ils sont gardiens d'une immense réserve. Déjà qu'ils n'étaient pas très emballés par leur séjour chez leurs grands-parents, Kendra et Seth découvrent que leur grand mère n'est pas là et qu'ils n'ont le droit d'aller nulle part dans la réserve. Mais un matin, Kendra voit Dale, un employé de la réserve, qui versait du lait dans une écuelle pour la mettre derrière les buissons et presque aussitôt des papillons arrivent pour boire le lait. Kendra trouva ça bizarre, encore plus bizarre quand Dale la défendit d'y goûter. A peine, ce dernier fût parti qu'elle appela Seth qui goûta le lait et se mit à voir des fées à la place des papillons! C'était du lait spécial qui permettait de voir toutes les créatures magiques qui habitaient dans la réserve car c'était une réserve où des fées, des satyres, des ogres, des koboldes et plein d'autres créatures gentils ou malveillantes y habitent. Plein d'aventures et de péripéties vont arriver à Kendra et Seth. Ce livre est très bien et très prenant. Plus on avance dans l'histoire, plus celle-ci est de plus en plus intéressante. Le tome 2 est beaucoup mieux. Il y a beaucoup de suspens et de surprises. Je le recommande vivement à ceux qui aiment bien le fantastique.



Vous aussi venez découvrir un nouveau livre, une activité culturelle, et pourquoi pas nous en parler!

Bibliothèque de Lalleu - école de Lalleu - ouverte le samedi et dimanche de 11h à 12h

Nous remercions Noémie pour sa participation en tant que bénévole l'année dernière et lui souhaitons bon courage pour ses études. Nous vous informons également que la bibliothèque sera désormais fermée le mercredi jusqu'à nouvel ordre en raison de l'absence de Dominique.

Le p'tit journal de Lalleu - lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Comité de rédaction: C. Digue, C. Croixmarie, N. Simon, L. Neveu, E. Prime, T. Lassalle

Mairie de Lalleu - 6 rue des Hortensias - 35 320 Lalleu

tel: 02 99 43 12 32 - mail: mairie@lalleu.fr - www.lalleu.fr

Réunion du conseil municipal

du 07 septembre 2015

Présents: C. Digue, C. Cottier, C. Croixmarie, L. Neveu, E. Prime, D. Jagault, T. Lassalle, D. Cholet, J.P. Etendard

Absents excusés: Mrs Barrel, Bourdeau, Clément.

Absents: Mmes Hamon, Maleuvre, Mr Lurton.

Le CHSL de Tresboeuf

Comme convenu lors du conseil précédent, Mme Annie Moutel (maire de Tresboeuf) et Mme Garnier représentante de l'association Léo Lagrange sont venues présenter la nouvelle structure du centre de loisirs de Tresboeuf. Après cette présentation une discussion s'est engagée au sein du conseil afin de savoir comment la commune pourrait soutenir le centre de Tresboeuf. Il a été décidé de verser une subvention de 4€ par enfant et par journée de présence au centre (actuellement le tarif est de 3€). Ce montant sera pris en charge à partir du 1 septembre 2015 jusqu'au 31 août 2016, celui-ci sera rediscuté tous les ans à chaque bilan du centre de loisirs .

vote POUR 9

Soutien AMF (Association des Maires de France)

Il est rappelé au conseil que la baisse des dotations de l'état aux collectivités locales impacte d'ores et déjà les investissements et les services publics locaux. En effet, les concours de l'état sont appelés à diminuer de 11 milliards progressivement jusqu'en 2017. L'association des Maires de France a souhaité alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour l'ensemble du territoire, des habitants et des entreprises. Il est demandé aux communes d'appuyer leur action en adoptant une motion de soutien pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Après en avoir délibéré ,le conseil à l'unanimité décide de soutenir l'action de L'AMF. vote POUR 9

Tarif Garderie au 1er septembre 2015

Après avoir fait l'étude sur le tarif et la fréquentation de la garderie, il s'avère que celle-ci est en déficit. Le tarif annoncé lors des précédents conseils est de 1,24€ pour 1/2h pour couvrir toutes les charges salariales .

Toutes les communes du RPI ont pris la décision de continuer de prendre à leur charge une partie de cette augmentation. Il a été décidé que le tarif à la charge de familles serait de 1,10€ et de 0,14€ à la charge des Mairies au prorata de leurs enfants respectifs

vote POUR 9

Pour l'année 2014-2015 les communes ont pris la totalité de cette charge

Lalleu 710,88€ / La Couyère 531,26€ / Thourie 393,08€

Avenant au règlement intérieur de la salle polyvalente

Suite à plusieurs constats de mauvais tri de poubelle au niveau de la location de la salle, il y a des lundis où Vincent et Caroline (nos employés municipaux) passent à peu près une heure à trier les déchets qui ne sont pas dans les bacs respectifs ou

bien qui sont déposés à côté. Un avenant à la location de salle est donc proposé, il s'agit d'une caution supplémentaire de 50 € relatif au tri des ordures ménagères. Elle sera demandée à chaque location de salle que ce soit pour les particuliers ou les associations. Cette caution sera rendue si le tri est effectué correctement .

Vote POUR 9

Demande d'appui de Mr et Mme Richomme auprès du conseil

Mr et Mme Richomme ont déposé un permis de construire en date du 23 juin 2015, celui-ci concerne l'extension d'un hangar pour stockage de bois de chauffage d'une emprise de 121,20m2. Le permis de construire a été refusé par Monsieur Le Préfet en date du 17 août 2015 pour les raisons suivantes: Vu l'article L111-1-2 alinéa 3 qui précise que peuvent être autorisées les constructions et installations incompatibles avec le voisinage des zones habitées et l'extension mesurée des constructions et installations existantes. Considérant que le projet consiste à agrandir d'une emprise de 120m2 un hangar pour stockage de bois, le bâtiment existant est d'une emprise au sol de 115,50m2. Compte tenu de la proportion de l'extension au regard du bâtiment existant, que l'extension mesurée au sens de l'article L111-1-2 alinéa 3 du code de l'urbanisme en application de l'article R 431-20 du code de l'urbanisme que la nature de l'activité nécessite la justification du dépôt de dossier au titre de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, vue l'absence de ce document.

Considérant que les articles visés ne sont pas respectés ,le permis est donc refusé .

Mme le Maire expose tout cela au conseil et présente une lettre dans laquelle Mr et Mme Richomme demandent l'appui au conseil, expliquant la bonne marche de leur entreprise, l'autorisation et l'appui du conseil de pouvoir monter leur hangar .

M Richomme prend la parole et diverses questions lui sont posées. Mme le Maire demande à Mr Richomme de sortir de la salle du conseil pour que les conseillers puissent délibérer et voter. Le vote se fait à bulletin secret. Mr Richomme est rappelé et le dépouillement se fait devant lui .

Vote: NON: 1, ABSTENTION: 4, OUI: 4, (sous réserve d'un nouveau dépôt de permis de construire dans lequel Mr et Mme Richomme s'engagent à réaliser leur projet avec toutes les pièces souhaitées comme leur demande Mr Le Préfet).

Informations diverses

Le PATA a été fait pour la quantité de 10 tonnes par la société SAABE pour un montant de 7608 € TTC.

Le règlement intérieur est passé en commission du CDG 35 en date du 7 septembre. Dès retour de celui-ci il sera signé et mis en place au sein de la commune .

Les TAP sont reconduits dans chaque communes (le coût total vous sera transmis ultérieurement .)

La vie des associations

A VOS CRAMPONS

Les footballeurs du FC LTC ont repris l'entraînement vendredi 28 août. Au menu de la soirée: renforcement athlétique et ateliers techniques individuels ou collectifs. Les entraînements se poursuivront chaque vendredi à Lalleu de 19h à 21h.



Matches du club de foot LTC

20/09/2015 : Coupe du conseil général à Lalleu contre Campel

27/09/2015 : Coupe du conseil général à Lalleu contre Tresboeuf / Le Sel

04/10/2015 : Match de championnat D4 à St Erblon

Nous recherchons toujours des joueurs pour compléter notre équipe senior (D4) et vétéran (foot loisir).

Prix de la licence: 40€ avec paire de chaussettes et repas soirée du club DU 24/10/15 offert.

LES PALETISTES CHAMPIONS !!!!!

Félicitations aux Paletistes de Lalleu qui ont gagné pour la troisième fois la finale régionale de palets. Lalleu était représenté par 3 équipes et nous félicitons Auguste Garnier et Maurice Aillerie pour leur palmarès en 2011 2013 et 2015. Ils ont tous les deux été vainqueurs par leur complicité et leur adresse. BRAVO ! Gardez votre regard pétillant pour continuer à gagner !!!



La parole aux artisans

Boucher à Ercé en Lamée, je passe dans votre bourg le vendredi à partir de 16h/16 h15. Si vous êtes intéressés par un arrêt à domicile ne soyez pas timides, n'hésitez pas à me contacter je vous propose une gamme variée de viande FRANÇAISE: Boeuf, Veau, Porc, Agneau et Volaille, de la charcuterie Maison, des plats cuisinés sur demande. Des devis peuvent être faits pour des colis familiaux, les tickets restaurants sont acceptés. Vous pouvez me joindre au 0299443023 ou 0610092430 ou par mail boucheiemercier@cegetel.net



Les p'tites annonces

DU YOGA A LALLEU

Notre week-end anniversaire du 100ème numéro de la revue Infos Yoga qui a eu lieu les 13 et 14 juin à la Haute Jambuère à Lalleu et au Beaumont Magdeleine à Thourie a été une

réussite. Les participants, environ 80, venus des 4 coins de la France nous ont fait part du plaisir qu'ils ont eu à emprunter le chemin du Beaumont et à pratiquer le yoga dans notre belle campagne. Pour répondre aux demandes de participation que nous n'avons pu satisfaire sur le moment, nous vous proposons de définir ensemble une date pour un temps de découverte du yoga à l'intention de tous ceux que cela pourrait intéresser. Notre revue pourra être consultée à la bibliothèque. Merci aux services municipaux de Lalleu et de Thourie qui ont entretenu le chemin creux.

infos yoga

Marie José Mathieu
Assistante de rédaction
La Haute Jambuère
35320 Lalleu
02 99 43 17 90 / 06 65 27 55 74

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RECRUTE des agents pour l'entretien des chemins de rando et la restauration du petit patrimoine bâti. Débroussaillages, élagages, plantation, menuiserie, travaux de second œuvre. 3 postes à pourvoir.

Contrat à Durée Déterminée d'Insertion 26H par semaine

Début: Octobre – novembre 2015. 4 mois renouvelable

Envoyer CV + Lettre de candidature à : Cécile GELIN

Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon, 42 rue de Sabin 35470 BAIN DE BRETAGNE